



中国工商银行 (加拿大)

INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA (CANADA)

AVIS DE MODIFICATION

Conditions générales des services financiers

En vigueur à partir du 1er août 2017

À compter du 1er août 2017, les Conditions générales **des Services financiers** remplaceront la *Convention sur les comptes personnels, la Convention sur les cartes de débit et la Convention relative aux Services de cyberbanque pour les clients personnels*; elles combinent également la *Déclaration de confidentialité et Résolution des plaintes des clients*.

Il est important que vous lisiez et compreniez les Conditions couvrant les Services que vous avez choisis. L'utilisation continue de votre compte constitue une acceptation des présentes Conditions générales des Services financiers. Veuillez consulter www.icbk.ca / Legal pour obtenir les détails des Conditions générales des Services financiers.

Nous vous remercions d'avoir choisi la Banque industrielle et commerciale de Chine (Canada). Nous nous engageons à fournir le meilleur service de qualité à nos clients.